

Groupe de travail PEL : Aménagement de la semaine scolaire	09/11/10
Commission : Enquête parents, recensement des questions des familles	1/4
<b>Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> commission</b>	

## 1. Introduction

Ce compte-rendu contient l'ensemble des propos tenus lors de la commission qui s'est tenue le 9 novembre dernier à Capellia.

Autour de la table, sont réunis parents d'élèves, enseignants des écoles élémentaires Beausoleil et Robert Doisneau.

*→ Si nous disposons des éléments au moment de la rédaction de ce document, vous trouverez les réponses aux questions posées selon cette présentation c'est-à-dire précédées d'une flèche et inscrites en italiques.*

Les questions restantes feront l'objet de réponses dans les comptes rendus suivants car ils peuvent nécessiter une décision politique de l'Équipe Municipale ou une recherche d'information auprès d'autres partenaires (Education Nationale, Nantes Métropole, Caisse d'Allocations Familiales, Direction Enfance Jeunesse et Sports, ...).

## 2. Thème de la commission

Les personnes réunies dans ce groupe «**Enquête familles**» sont sollicitées pour rassembler l'ensemble des questions et des propositions concernant une pause méridienne allongée, du fait d'une possible réorganisation du temps scolaire sur un rythme de 4 jours et demi.

Le premier aménagement présenté ce jour-là proposait d'allonger la pause méridienne d'une **½ heure** : ¼ heure de plus avant midi (fin à 11h45) et ¼ de plus après la reprise l'après-midi (retour à 14h).

Différents échanges ont eu lieu depuis entre enseignants et ces derniers ont alors formulé une nouvelle proposition :

	Accueil périscolaire du matin	PORTAIL	Matinée scolaire	Temps du midi	PORTAIL	Après-midi scolaire	Accueil périscolaire du soir
LUNDI	07h30 - 08h50	10 min.	09h00 - 12h00	12h00 - 14h20	10 min.	14h30 - 16h45	16h45 - 18h30
MARDI							
MERCREDI							
JEUDI				12h00 - 14h20	10 min.	14h30 - 16h45	16h45 - 18h30
VENDREDI							

Les heures d'entrée et de sortie d'école resteraient inchangées.

La pause méridienne serait alors élargie de **¾ heure** sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), soit 3 heures à reporter.

Ces 3 heures hebdomadaires allégeant les journées pleines seraient donc intégralement reportées sur la matinée du mercredi (9h00-12h00).

Cette nouvelle proposition prend en considération l'organisation actuelle des familles et notamment l'articulation avec les horaires de la maternelle.

Elle a également pour avantage de mieux répondre aux besoins des enfants (élargissement de la pause méridienne).

Groupe de travail PEL : Aménagement de la semaine scolaire	09/11/10
Commission : Enquête parents, recensement des questions des familles	2/4
<b>Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> commission</b>	

### 3. Questions recensées par la commission

En toile de fond, 4 questions essentielles ont été posées :

---

#### Questions autour de la validation du projet

---

Pour quelles raisons envisager l'aménagement de la semaine à 4 jours ½ ? Pourquoi se lancer dans une expérience pilote ?

- Les équipes des écoles Beausoleil élémentaire et R. Doisneau élémentaire, soucieuses de permettre aux enfants de s'épanouir et de s'instruire dans les meilleures conditions possibles, ne pouvaient évidemment rester insensibles aux constats négatifs réalisés après plusieurs mois d'application de la réforme de 2008 (arrêt de l'école le samedi matin et passage à 4 jours d'école).*
- En conseil des maîtres, ces derniers ont alors voté leur volonté de mener une année de réflexion sur le sujet, en associant l'ensemble des partenaires (parents, enseignants, élus, agents municipaux).*
- Les commissions se tiendront au plus tard jusqu'à la mi-janvier 2011.*
- Mi-janvier, une consultation, légitimée par la commission « Enquête familles », vous sera proposée afin de vous positionner à la lumière des informations transmises pour la rentrée 2011/2012 et de définir la ligne de conduite pour le conseil d'école extraordinaire.*
- Les 10 et 11 février 2011, dans les écoles respectives se tiendra un conseil des maîtres suivi d'un conseil d'école extraordinaire qui validera ou non ce projet.*
  - Si le conseil est favorable, une seule ou les 2 écoles soumettront le dossier, appuyé par la logistique des services de la Mairie, par voie hiérarchique auprès de Mme l'Inspectrice qui le soumettra, si elle est favorable, à M. l'Inspecteur d'Académie, seul à décider ou non de la mise en place d'un changement d'organisation.*

Si une des deux écoles refuse le projet, que faire ?

- Chaque conseil d'école est décisionnaire.*

Peut-on envisager une enquête auprès des enfants pour avoir leur propre parole concernant le rythme proposé ?

- La Ville propose de travailler avec les enseignants-chercheurs de l'Université de Tours, Mme Le Floch et M. Clarisse, présents lors des conférences de décembre 2009 afin de recueillir des données scientifiques sur l'état de fatigabilité des enfants.*
- Les enfants pourront par ailleurs être associés à la construction du projet de l'inter-classe, cet objectif est déjà inscrit dans les projets pédagogiques des différentes structures d'accueil municipales.*

---

#### Questions autour de l'organisation des nouveaux créneaux proposés et du mercredi matin travaillé

---

Finir plus tôt le midi et le soir : que deviennent nos enfants pendant ces ¼ heures en plus de pause ? Comment sont-ils pris en charge, avec quel personnel et quels types d'activités ? Peut-on prévoir la venue d'associations sur le temps du midi pour proposer des activités culturelles, sportives ... ?

- Voir commission « temps du midi » qui devra définir le projet de ce temps d'accueil.*

Groupe de travail PEL : Aménagement de la semaine scolaire	09/11/10
Commission : Enquête parents, recensement des questions des familles	3/4
<b>Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> commission</b>	

La pause méridienne s'allongeant, de quelle manière peut-on prendre en charge l'enfant qui ne mange pas à la cantine ? Est-ce que les parents auront le choix de reprendre leur enfant à midi et pas avant et/ou laisser leur enfant un peu plus tôt avant la reprise de début de journée prévu à 14h00. Cette question est redondante concernant les parents qui ont des enfants en maternelle qui eux continueront de fonctionner avec les horaires actuels (9h00-12h00-13h45-16h45).

→ *Les horaires resteraient inchangés, ce qui simplifie la coordination avec la maternelle. La Ville proposerait d'accueillir les enfants rentrant déjeuner chez eux à l'horaire habituel (13h35).*

→ *L'ouverture des portails par les enseignants 10 minutes avant la classe passerait donc à 14h20.*

→ *Pour des raisons de sécurité, le portail sera fermé en dehors de ces deux plages horaires.*

Comment trouver une coordination avec les horaires différents de la maternelle mais aussi avec ceux des collèges ? Il est fréquent de voir un grand frère ou une grande sœur accompagner (aller et/ou retour) son cadet à l'école.

→ *Le nouvel aménagement proposé par les enseignants répond à cette question par le maintien des horaires de sortie .*

De quelle manière organiser le soutien scolaire avec ce nouvel aménagement ?

→ *Si nous parlons bien de l'aide individualisée, il s'agira d'une activité sur le temps du midi parmi les autres, mais sur un temps moins contraint.*

Comment organiser une coordination avec le centre aéré du mercredi ? De quelle manière impliquer les transports collectifs pour réussir cette coordination ?

→ *Un transport sera réalisé entre l'école Beausoleil et l'accueil de loisirs, nous allons étudier la faisabilité de prendre les transports collectifs.*

Comment pourra-t-il y avoir une harmonisation entre, d'une part les associations de la commune et les associations extérieures et d'autre part, les quatre autres écoles communales qui ont des horaires différents et le mercredi non travaillé ?

→ *Un travail d'enquête auprès des associations de la Ville de La Chapelle sur Erdre sera réalisé afin de voir quelles associations pratiquent le mercredi matin et comment ces créneaux peuvent être redistribués.*

Comment seront organisées les absences des enseignants qui travaillent le mercredi matin en Loire-Atlantique ?

→ *En attente d'une réponse de l'Éducation Nationale*

---

### Questions autour des frais de fonctionnement

---

Quels seront les coûts supplémentaires engendrés par cette nouvelle organisation tant au niveau de l'école qu'au niveau de la famille ?

→ *La Ville travaille actuellement sur les coûts générés par ce changement.*

Emploi de personnels salariés et/ou bénévoles, paiement des ¼ heures supplémentaires de pause supporté par les familles au même titre que les heures d'accueil péri-scolaire ?

→ *La réponse à cette question sera donnée lors de la prochaine rencontre prévue le 02 décembre.*

Groupe de travail PEL : Aménagement de la semaine scolaire	09/11/10
Commission : Enquête parents, recensement des questions des familles	4/4
<b>Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> commission</b>	

---

**Questions autour des effets réels  
de cet aménagement de la semaine**

---

A-t-on pensé à un remaniement si l'organisation prévue ne convient pas réellement lors de l'expérience ?

→ *Chaque année un bilan sera réalisé avec des critères qu'il conviendra de définir ensemble. Le projet de chaque école est actif de 2010 à 2014.*

Qui mesurera les effets réels de cette nouvelle semaine ? Ne faut-il pas nommer des personnes qui pourront, dès le début de l'expérience pilote, évaluer la réalité du moment avec des observations concrètes de terrain, tant sur les aspects positifs ou négatifs, afin d'obtenir un rapport constructif et évolutif sur la situation du moment.

→ *La Ville avait déjà étudié cette possibilité d'observation avant et pendant l'expérience avec les enseignants-chercheurs de l'Université de Tours, Mme Le Floch et M. Clarisse, présents lors des conférences de décembre 2009. Ils attendent un feu vert.*

#### **4. Conclusion**

Certaines de ces questions trouveront leurs réponses rapidement, d'autres méritent qu'on s'y attarde.

La prochaine réunion est prévue le **Lundi 22 novembre 2010 à 19h00 Parc des Impressionnistes Erdre active - 24 rue de l'Europe - La Chapelle Sur Erdre - Accès par les marches ou la rampe extérieure. Sonnette 1 et 4.Rez de Chaussée haut.**

Cette deuxième rencontre nous permettra de faire avancer la réflexion.